

Lysalie

FACTURE D'ACOMPTE

DJ Démo, animation musicale (démonstration)

4 quai du Port
34200 Sète

SIRET 123 456 789 00012 · SIREN 123 456 789
06 39 98 60 20

FAC-2026-002

Émise le 14 avr. 2026

Échéance de paiement : 28 avr. 2026

Prestation de services

FACTURÉ À

Pauline & Sacha

pauline.sacha@example.com

Animation de la journée et de la soirée · mariage du 30 nov. 2026 · Mas des Oliviers

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Acompte de 30 % du devis	1	630,00 €	630,00 €

Total à régler

630,00 €

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

RÈGLEMENT

Règlement par virement :
IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 (démo)

✓ Réglée le 18 avr. 2026

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission, au plus tard le 28 avr. 2026.

Pénalités de retard : 10 % par an, exigibles sans rappel dès le lendemain de la date d'échéance.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.

DJ Démo, animation musicale (démonstration) · 4 quai du Port, 34200 Sète · SIRET 123 456 789 00012 · TVA non applicable, art. 293 B du CGI